

Avis voté en plénière du 12 novembre 2014

Tourisme et développement durable en France

Déclaration du groupe de la coopération

Plus de 40 000 monuments et sites protégés, 39 sites culturels classés au [Patrimoine mondial de l'Humanité](#) par l'Unesco, 8000 musées, 7,3 % du PIB, l'activité touristique constitue un atout considérable pour la France. Vitrine extraordinaire de notre rayonnement dans un monde ouvert, le secteur touristique est aussi soumis à la concurrence d'autres destinations et aux exigences de nouvelles clientèles étrangères. Ces évolutions exigent qu'une véritable politique touristique au service de l'attractivité de la France soit conduite dans notre pays.

D'un point de vue plus micro-économique, l'avis met également en lumière les liens entre tourisme et territoires. L'activité touristique permet en effet de valoriser les potentialités patrimoniales, culturelles et environnementales des territoires. Elle constitue ainsi un facteur important de rééquilibrage entre ceux-ci. Elle y produit aussi des impacts socio-économiques et environnementaux plus ou moins profonds qu'il convient d'anticiper. L'avis souligne qu'il est essentiel, pour insuffler un tourisme local durable, que les acteurs établissent un véritable projet politique territorial. C'est à cette condition que les synergies entre acteurs peuvent être créées.

Ancrées dans les territoires, les coopératives sont des acteurs de la valorisation du savoir-faire de nos régions. À titre d'exemple, au sein d'une coopérative, les Salines de Guérande, avec 75000 visiteurs par an, figurent parmi les tous premiers sites touristiques de Loire-Atlantique. Pour accueillir les visiteurs tout en préservant les marais salants, la coopérative a créé une filiale «*Terres de Sel*» et investi l'an dernier 1.5 million d'euros.

Mais cette dynamique ne saurait faire oublier que de plus en plus de Français ne partent pas ou plus en vacances, faute de moyens financiers. En accueillant 4,5 millions de personnes chaque année, le secteur du Tourisme Social et Solidaire est un acteur important pour un accès démocratisé aux séjours touristiques. Or ces structures doivent aujourd'hui engager des efforts très importants de rénovation et ont pour cela besoin d'être soutenues.

Pour parvenir à financer ces investissements, le dispositif du fonds «*Tourisme Social Investissement*», très insuffisant, devrait être complété, via notamment la mobilisation des prêts de la BPI : ceux-ci sont aujourd'hui difficilement accessibles pour des projets n'atteignant pas une taille critique suffisante et souvent guère attractifs par rapport aux conditions du marché. C'est d'ailleurs un problème auquel est confronté l'ensemble des acteurs de l'ESS. Il faudrait également rendre possible l'accès au CICE et au taux de TVA réduit pour toutes les structures bénéficiant de l'agrément Tourisme Social et Solidaire.

L'avis s'est basé sur des auditions valorisant les réussites touristiques de nos territoires, pointant les enjeux à relever et les pistes pour l'avenir.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.